

# UE Au Conseil de Gouvernement

RE DES  
RANGERES  
E A PARIS

page 1)

peut con-  
ment à l'ins-  
ditions assu-  
à l'indépen-  
calme, la  
urité. »

L'ordre du jour de la séance que le Conseil de Gouvernement a tenue le jeudi 9 décembre 1976, sous la présidence de M. Abdallah Mohamed Kamil, comportait essentiellement des affaires d'ordre financier concernant la Régie des Eaux et le Port.

intérêts, échus au 31 octobre 1976, du prêt consenti par cet organisme pour l'achat d'un remorqueur et de vedettes.

Le Conseil de Gouvernement a également approuvé le budget du Port pour l'exercice 1977 dont va avoir à débattre la Chambre des Députés..

Pour permettre à la Régie des Eaux de mener à leur terme les travaux de réalisation et d'aménagement, entre l'oued Doua et l'oued Atar, de 10 forages supplémentaires qui mettront la ville de Djibouti à l'abri de tout besoin en eau pour les cinq prochaines années, le Conseil de Gouvernement a relevé, pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 1977, les tarifs de vente d'eau de la Régie en portant ceux-ci :

Enfin, terminant avec les questions portuaires, le Conseil de Gouvernement a pris un arrêté réglementant l'utilisation du nouveau plan incliné de l'Escale dont la construction a été financée par le paiement d'une taxe d'immatriculation des embarcations de plaisance. En vertu de ce nouvel arrêté, le stationnement des embarcations de toute nature est interdit sur ce plan incliné ainsi que sur le terre-plein attenant.

- de 40 à 45 FD pour la tranche de 0 à 60 m<sup>3</sup>
- de 50 à 60 FD pour la tranche de 60 à 120 m<sup>3</sup>
- et, au-delà de 120 m<sup>3</sup>, de 60 à 70 FD.

Dans un autre domaine, le Conseil de Gouvernement a approuvé la création et l'exploitation par la société Colas d'un aérodrome dénommé « Aérodrome de Galafi ». Classé dans la catégorie des aérodromes à usage privé, il sera réservé aux besoins du chantier routier de la société Colas puis, à la fermeture de ce chantier, après l'achèvement des travaux routiers, l'aérodrome de Galafi et ses installations seront acquis au Territoire. La Chambre des Députés devra se prononcer sur le projet de délibération autorisant la création de cet aérodrome privé.

Par contre-coup, le Conseil de Gouvernement a dû revoir le tarif de cession d'eau aux navires par le Port, tarif établi actuellement à 130 FD le mètre cube en fonction d'un prix d'achat à la Régie des Eaux de 60 FD. Ce prix passant à 70 FD le mètre cube, il était nécessaire de relever le tarif portuaire en le portant, à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, à 150 FD, ce qui est encore admissible compte tenu de la rareté de l'eau dans la région.

Par ailleurs, le Conseil de Gouvernement a approuvé, avant de le transmettre à la Chambre des Députés, un projet de délibération portant modification du budget du Port pour l'exercice 1976, afin de permettre à celui-ci de régler à la Caisse Centrale de Coopération Economique les

A signaler qu'au cours de la même séance, le Conseil de Gouvernement a désigné comme commandant de cercle de Tadjourah : M. Luc Romani, comme commandant de cercle d'Ali-Sabieh : M. Saleh Omar Iddid et comme directeur des Travaux publics : M. Gaston Coupois.

## ECHOS DU TFAI

- M. PIERRE HUGOT directeur de cabinet du Haut-Commissaire a quitté Djibouti dans la nuit de jeudi à vendredi afin de passer en Métropole quelques semaines de congés.
- M. ETIENNE COFFIN stagiaire de l'Ecole Nationale d'Administration et conseiller technique du Haut-Commissariat

Service  
publ

LES

NSAN

LLOL

us p

AUF

19 décembre  
10, 11, 12  
Les jours de  
A COMPTER

LE  
BRONZE  
SCULPTURES  
SITION DE  
FERA UNE

SUITE AU :

# RASSEMBLEMENT POUR LA REPUBLIQUE

Suite de la page 1  
allait organiser le rassemblement « pour qu'il soit un lieu de réflexion de consultation, de suggestion et, si besoin est, de critique ». Mais ce rassemblement, a-t-il répété, se situera résolument dans la majorité qui pourrait croire qu'il vaille mettre en cause les institutions que le peuple français s'est données à l'appel du général De Gaulle, institutions qui reposent « sur la primauté du chef de l'Etat qui doit définir les grandes orientations de la politique ».

A ceux qui prétendent que le rassemblement va « s'esouffier » M. Chirac répond : « une grande espérance ne retombe pas aisément ». Le premier objectif à atteindre, « remporter, pour la démocratie et dans la majorité, les prochaines élections législatives ».

M. Chirac se propose de mettre en place au niveau national mais surtout au niveau local, départemental et régional, les structures nécessaires à la vie et à l'action du rassemblement. Il a annoncé qu'il se rendrait « à travers la France » pour aider les militants dans cette tâche. L'année 1977 doit être une période d'action préparatoire aux élections législatives de 1978. « Peuple qui sait comprendre, peuple qui sait donner, peuple qui sait dire non à ce qui l'avilit. Peuple une fois encore debout et rassemblé », a conclu M. Chirac.

L'ancien premier ministre a développé ensuite les grands objectifs du rassemblement dont il prend la tête :

1. Défense de la liberté, devant être assurée par une économie forte et équilibrée, et par une défense efficace fondée par la dissuasion nucléaire. Sur ces bases, poursuite d'une politique étrangère sans allégeance aux super-puissances.
2. Dépense intransigeante des institutions de V<sup>e</sup> République et lutte contre l'inflation qui demeure prioritaire.
3. Abolition de privilèges : Ceux de l'argent, du pouvoir, du savoir.
4. Développement de « La démocratie du quotidien », c'est-à-dire de vivre en-

semble, la générosité et la chaleur dans les relations de travail ou de voisinage.

Cinquante huit pays, représentés par cent trois membres du corps diplomatique ont assisté, en tant qu'observateurs, à ce rassemblement qui marque non seulement la naissance d'une formation politique nouvelle mais l'accession au premier plan de la vie politique française de M. Chirac.

L'apparition du RPR risque de remettre en cause également les efforts des républicains indépendants pour constituer une formation d'audience nationale. Le rééquilibrage de la majorité, souhaité par les amis de M. Poniatowski, sera beaucoup plus difficile à réaliser et, plus que jamais, le président Giscard d'Estaing devra

compter avec l'UDR devenue RPR.

Le nouveau parti gaulliste se situe, pour l'instant, au sein de la majorité présidentielle. Nul doute que ses promoteurs ne rêvent de rétablir un jour l'harmonie entre l'Elysée et l'Assemblée Nationale en gagnant, dans un premier temps, les prochaines législatives et, dans une seconde phase, en reconquérant la présidence de la République. Jusqu'à cette échéance, et malgré des divergences sérieuses, républicains indépendants et RPR devront faire face au danger commun : le programme socialo-communiste. L'Alliance tiendra, bon gré, mal gré jusqu'aux deuxième tour des législatives de 78. Il serait surprenant qu'elle aille au-delà.

P. Beylau.

## DRUG STORE

« AUX 3 BANQUES »

PLACE LAGARDE - TEL. 30.37

Son cabaret le **Mitsy Club**  
du 3 au 31 décembre  
de 22 h. à 3 h.

SE PRODUIRONT DES VEDETTES DE RENOMMEE INTERNATIONALE

- ∞ La chanteuse animatrice Monique Quihet
- ∞ Le sympathique et incomparable magicien Philippe Verscheure
- ∞ Et à compter du 16 décembre, Ceyro dans son numéro de Dimbo

Entrée libre - Tenue correcte exigée  
Prix des consommations — 1500 FD  
Bouteille de whisky — 13 000 FD  
Bouteille de champagne — 15 000 FD

## CINQ MEMBRES DU F. L. C. S. ARRETES A MOGADISCIO

Cinq membres du comité central du F. L. C. S. ont été arrêtés à Mogadiscio. Il s'agit de M. Abdillahi Wabei Khalif, président du front, Omar Osman Rabah vice-président, Dahar Aden Cochin, Dahar Ibrahim Issa, Hassan Elmi Gueldon, tous trois appartenant au bureau directeur.

En janvier 1976, M. Aden Robleh, vice-président du F. L. C. S., avait été également arrêté. Il est toujours incarcéré.

En juillet, Salah Nour, successeur d'Aden Robleh, s'est réfugié en Ethiopie avant de se rendre en France.

DJIBOUTI PALACE HOTEL  
Restaurant SANGRIA